



CODEP 89 BADMINTON

Réunion du C.A.

vendredi 05 février à 19h30

Hôtel Gouvenain à AVALLON

Membres du Bureau présents : Bruno POTHIER (président), François PRUDENT (vice-président), Eric KRÄHENBÜHL (trésorier), Gaëtan MOTOYA, Emmanuel BRAUD et Germain CATHELIN (secrétaire).

Présidents ou licenciés de clubs présents : Ophélie MIGUET, Céline COLONNA, Maxime BUTTURI, Jean-Michel PIERRELEE et Flavien GULAT.

Excusés : Emilie FAURE (Ancy-Noyers), Benoit CHAISY.

Préambule :

Bruno a reçu une « réponse » à sa demande d'explication du prix de l'assurance comprise dans la licence. Cette réponse est loin d'être complète et satisfaisante. Si le coût de l'assurance a baissé, le prix total n'a pas diminué donc la part fédérale a augmenté de 0,52 €, contrairement aux promesses fédérales.

Ordre du jour :

1-Minibad aux Sambad- Plateaux minibad

3 filles et 3 garçons minibad ont participé aux Sambad sans problème. Faut-il continuer avec des petits matchs ou organiser un plateau avec animation ludique ? D'autre part, quelques joueurs classés pénalisent les débutants par la différence de niveau de jeu. Faut-il les inscrire en catégorie d'âge supérieur ou leur conseiller d'autres compétitions ?

Gaëtan qui a organisé le Sambad de TONNERRE signale que de nombreuses critiques ont été émises. Souvent injustes et trop exigeantes, elles dévalorisent le travail des bénévoles.

L'ensemble des membres présents décide de donner la priorité à l'inscription du maximum de joueurs sur la taille des poules, quitte à avoir moins de matchs par joueur, ceci dans le temps imparti.

2-Aide gobelets

Une aide de 50 euros sera versée aux clubs présentant des factures pour des gobelets ou autres produits réutilisables.

3-Aide jeune stage ligue

Le club d'Ancy-Noyers a demandé une aide pour des stages Ligue jeunes au CREPS de DIJON. La Ligue demande une participation minime par rapport au coût total et a déjà constaté des départs de jeunes joueurs prometteurs pour des grands clubs hors région. Le CODEP se consacre d'abord à la formation de base comme les stages jeunes 89 qui sont gratuits (pour les participants, pas pour le CODEP, environ 700€ par stage). En conséquence, pas de réponse favorable (vote 4 contre1).

4-Trésorerie

Eric nous informe que les comptes sont à jour. Manu, trésorier de la Ligue a reversé 658 € : soit la part du timbre pour les 666 licenciés de l'Yonne. Il y a au 13 janvier 16 moins de 9 ans, 254 jeunes et 396 adultes. Les avoirs actuels sont de 5378 € sur compte courant et 9654 € sur livret A.

5-SOC, DAB

Les 06 et 07 février, 6 ou 7 personnes sont inscrites au stage DAB à JOIGNY. La deuxième partie est prévue en avril.

Les 13 et 14 février, 8 candidats (3 de SENS et 5 de Villeneuve) vont suivre le stage SOC.

Souhaitons la réussite à tous ces joueurs qui s'investissent dans l'animation et la formation.

6-Interclubs

Benoit confirme qu'il arrêtera son travail d'organisation à la fin de la saison. Un appel est lancé pour prendre la suite : cela concerne 5 dimanches dans la saison à partager si plusieurs bénévoles.

Manu indique que la déclaration POONA peut être faite en une seule fois en début de saison.

7-Championnats

Les tableaux n'ont pas toujours tenu compte des catégories dans lesquelles les joueurs s'étaient inscrits (P ou NC inscrits en vétérans). Il a fallu les refaire et il manquait quelqu'un à la table de marque (du ressort du CODEP). Manu a assuré qu'il sera encore JA la saison prochaine pour les simples. La participation a été bonne.

8-Infos Ligue

Le rapprochement Bourgogne/Franche-Comté est difficile. Celle-ci, faute de fonds, doit vendre son local. Il y a disparité de fonctionnement, de gouvernance et de prix de timbre. Les dirigeants actuels préparent la fusion et les élections pour le futur bureau. Celui-ci est soumis à la parité à 40 %. Une AG de fusion est programmée au 30 avril pour la Bourgogne, celle de Franche-Comté le 20 mai. Enfin, l'AG électorale est prévue le 24 juin. Cela implique que les AG CODEP doivent se dérouler avant cette dernière date. Le CODEP 89 prévoit la sienne le 10 juin pour recueillir les candidatures des représentants du CODEP à la future Ligue.

9-Calendrier

Lors du Championnat Régional en double qui aura lieu à BEAUNE les 4 et 5 juin, des places sont réservées aux champions et finalistes CODEP. Inscriptions obligatoires avant le 15 avril.

10-Site Web

Non traité (absence de Samuel)

11-Questions diverses

Manu nous informe que les règles d'attribution de subventions sportives du Conseil Départementales évoluent. Elles privilégient les clubs en zone rurale, valorisent les diplômes d'éducateurs ... il faut s'attendre aussi à une diminution des montants accordés.

Merci au club d'AVALLON pour son accueil, à sa représentante volubile et à la contribution de tous à la collation (et à Bruno pour le clafoutis).

Fin à 22h40

Le Président, Bruno POTHIER

Le secrétaire, Germain CATHELIN